

Inauguration de l'extension de l'EAJE intercommunal et de la salle ALP mixte à Villetelle

En présence de :

- **Laurent TEISSIER**, Président du Conseil
d'administration de la Caf de l'Hérault,
- **Françoise JULIEN**, Responsable du Pôle Territorial à la
Caf de l'Hérault

MARDI 6 SEPTEMBRE 2022 A 18H

4 avenue du Vidourle
34400 Villetelle

LE PROJET D'EXTENSION DE LA CRECHE : 8 PLACES SUPPLEMENTAIRES

L'extension de cette crèche est un évènement qui compte pour toutes les familles qui vont bénéficier d'une structure de proximité pour leurs jeunes enfants et mieux concilier leur vie professionnelle avec leur vie de parent. Le multi accueil va ainsi proposer **8 places supplémentaires** sur le territoire et passe de 16 à **24 places**. Ce projet s'est construit en collaboration avec la Caf de l'Hérault impliquée sur chacune des étapes d'élaboration et de mise en œuvre du projet. Pour accueillir les 8 nouvelles places, la commune a réalisé un **agrandissement des anciens locaux (de 100 m²)** ainsi qu'une mise aux normes PMR pour un total actuel de 240m² de superficie.

LE PROJET DE LA NOUVELLE SALLE D'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRES

Jusqu'à présent l'accueil périscolaire du midi était réalisé dans les locaux à 10 minutes de l'école. La construction d'un restaurant scolaire et d'une salle d'accueil de Loisirs périscolaire était nécessaire pour assurer la sécurité des enfants et la cohérence du projet. Ces nouveaux espaces vont permettre de développer un projet de qualité offrant aux enfants de 3 à 12 ans, la possibilité de suivre une scolarité dans les meilleures conditions, tout en s'épanouissant dans un lieu dédié aux loisirs pendant les temps périscolaires. 82 enfants sont accueillis dont 28 sur l'Alp maternel et 54 sur l'Alp primaire.

LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF POUR LES STRUCTURES :

Outre le soutien technique, la Caf de l'Hérault accompagne ses structures en leur accordant des aides financières.

Aides financières pour l'extension de l'Eaje : La commune a reçu une aide à l'investissement de la Caf de l'Hérault à hauteur de **225 600€** sur un budget de **476 285€**.

Montant des prestations pour le fonctionnement de l'Eaje : **162 071€** (versés au SIVOM enfance jeunesse gestionnaire de la structure, qui regroupe les communes de Villetelle, Saturargues, St Séries et Entre-Vignes).

Aides financières pour la construire l'Alp : La Caf a contribué au financement de la construction des locaux à hauteur de **70 000€** dont **42 000€** en subvention et **28 000€** en prêt.

Montant des prestations pour le fonctionnement de l'ALP : **18 654€** (versés au SIVOM enfance jeunesse gestionnaire de la structure, qui regroupe les communes de Villetelle, Saturargues, St Séries et Entre-Vignes).

ZOOM SUR LE PARTENARIAT ENTRE LA CAF DE L'HERAULT ET LE SIVOM

La Caf de l'Hérault accompagne et soutient le Sivom enfance & jeunesse dans le développement de services et d'actions auprès des jeunes enfants et des adolescents depuis plus de 15 ans. Ainsi près de **324 140€** sont versés annuellement pour le fonctionnement des équipements et services.

Chiffres sur la population allocataire de Villetelle et SIVOM

	Villetelle +SIVOM	Département
Familles monoparentales*	17%	15%
Actifs occupés*	76,6%	55,4%
Familles vivant sous le seuil de pauvreté*	26,6%	42,8%

*Chiffres Caf 2021